



Engagés ensemble pour vos projets

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

NOS ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

D2P CONSEIL est engagé depuis plusieurs années dans une démarche globale de développement durable et de transition écologique. Cette démarche s'articule autour des **3 piliers : environnemental, économique et sociétal**.

Elle se traduit dans notre quotidien par plusieurs engagements :



Une certification ISO 14001

Une certification ISO 9001

Une démarche RSE, ayant obtenu une médaille de bronze lors de l'évaluation réalisée en 2020 par un organisme certificateur.

Pour respecter ces engagements, nos démarches quotidiennes sont encadrées par les dispositions suivantes :

→ **Agir en faveur du développement durable par une maîtrise du volet environnemental sur l'ensemble de nos projets immobiliers, d'aménagement et sur nos processus internes et de management de projet**



➤ **Un objectif de 100% de projets intégrant un volet Qualité environnementale de haut niveau, éventuellement labellisé ou certifié :**

La réalisation de projets intégrant des technologies innovantes, vertueuses et pérennes, respectueuses de la santé et du bien-être des utilisateurs, de l'environnement, de leur milieu et intégrant des ressources naturelles renouvelables et potentiellement locales.

➤ **Des processus internes conçus en conformité avec notre certification ISO 14001 avec des exigences aux plans :**

- De la qualité environnementale, de la santé et du bien-être de nos collaborateurs au sein de notre siège ;
- De nos achats, de nos équipements et de la maîtrise de nos consommations ;
- De l'impact de nos véhicules sur les rejets de CO2 par l'achat de véhicules ayant des étiquettes Crit'Air 2 au maximum, la mise à disposition de véhicules électriques et de vélos de service, l'encouragement à l'usage des transports en commun pour les déplacements interurbains et urbains en fonction de la localisation de nos opérations ;
- De nos comportements quotidiens dans notre fonctionnement : plan d'actions en faveur du télétravail, usage de la visio-conférence, de plateformes de gestion documentaire pour le partage de l'information, limitation des mails fortement consommateurs d'énergie.



→ **Agir en faveur du développement durable par une maîtrise du volet économique :**

➤ **En optimisant les différents paramètres de gestion de projet :**

- Les coûts, au travers d'une approche en coût global des ouvrages réalisés ;
- La qualité globale, en incluant l'innovation ;
- L'optimisation des délais ;
- La sécurisation des procédures.



➤ **En veillant à la qualité du programme :**

Limitier les coûts inutiles, en veillant à la qualité de la conception (définition et ajustement des besoins pour une meilleure sobriété, durabilité, qualité des équipements, maîtrise de la performance énergétique, simplicité d'entretien courant en lien avec des produits écologiques)



➤ **Dans la cadre de notre système de management de projet :**

- En plaçant l'utilisateur et la qualité environnementale au cœur de nos projets ;
- En favorisant les échanges entre le Maître d'ouvrage,, utilisateurs et concepteur pour traduire le juste besoin dans un cahier des charges coconstruit ;
- En conseillant utilement le Maître d'ouvrage, sur les modalités de consultation et d'achat à mettre en œuvre pour garantir la qualité et optimiser les résultats ;
- En assurant un pilotage des contrats pour veiller à la qualité des études et travaux réalisés.

Cette démarche s'appuie sur les processus d'amélioration continue développés dans le cadre de notre certification ISO 9001, et notamment sur notre application interne de suivi des Retours d'Expériences, permettant de dégager avec nos clients et prestataires des axes d'amélioration de nos méthodes.



➤ **Par la prise en compte du cycle de vie de l'ouvrage :**

- Coûts de conception et de construction ;
- Coûts d'exploitation et d'entretien-maintenance ;
- Coûts et capacité de recyclage de l'ouvrage en fin de vie.

Ces démarches se traduisent par des réflexions d'écogestion : économies d'énergie, consommation d'eau, valorisation des déchets, appropriation / formation des usagers aux technicités de l'ouvrage, compatibilité avec l'usage de produits d'entretien écologiques, etc.

➔ **Agir en faveur du développement durable par un engagement en termes de valeurs éthiques :**

Nos valeurs éthiques sont conformes à celles de la fédération patronale CINOV, représentative de la branche BETIC, regroupant les entreprises des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique. La direction de D2P CONSEIL est notamment formée sur ces sujets pour sensibiliser nos équipes.



➤ **Nos règles collectives :**

- Développer les compétences professionnelles individuelles et collectives, en se conformant à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ;
- Promouvoir toute action visant à mettre à jour ses compétences ;
- Favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire pour faire partager les savoirs et faire vivre la connaissance ;
- Travailler avec les parties prenantes pour améliorer la valeur de service et mieux répondre à leurs besoins ;
- Élever ses responsabilités professionnelles au regard des exigences posées par les politiques de développement durable ;
- Veiller à faire respecter les lois, règlements et normes, notamment en matière d'intégrité des personnes, de santé, de sécurité et de préservation de l'environnement ;
- Favoriser l'innovation professionnelle et s'engager dans des démarches de progrès ;
- Rester honnête et équitable vis-à-vis de toutes les parties prenantes ;
- Conserver une attitude loyale, solidaire et respectueuse vis-à-vis de ses confrères ;
- Garder un esprit de solidarité dans les relations professionnelles.

➤ **Nos règles individuelles :**

- Agir de manière honorable, sincère et loyale ;
- Opérer avec intégrité et équité ;
- Conduire ses affaires en étant respectueux du cadre légal et réglementaire en vigueur ;
- Respecter la confidentialité ;
- Répondre de ses actes en sachant rendre compte de ses travaux ;
- Connaître ses limites et savoir s'y tenir ;
- Rester indépendant vis-à-vis des conflits d'intérêt ;
- Traiter les autres avec respect ;
- Donner l'exemple et promouvoir l'exemplarité ;
- Avoir le courage de prendre position.

